

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS ATELIER D'ARCADE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE  
D'ANYAMA ANCIEN GENDARMERIE à 500 mètres du  
carrefour ancienne gendarmerie juste en face de CHERIF  
DEPOT DE GAZ, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS ATELIER D'ARCADE »

Objet : Consultation, Architecture, Décoration d'  
intérieur, Gros œuvres, Finition, Nettoyage,  
Déménagement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE  
D'ANYAMA ANCIEN GENDARMERIE à 500 mètres du

carrefour ancienne gendarmerie juste en face de CHERIF  
DEPOT DE GAZ, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) M AL JAMMAL MOHAMAD (COGÉRANT), Mme  
RAAD MIREILLE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06646 du 19/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67106/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

